Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 21 novembre 2022

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 15, 16 et 17 novembre 2022

2022 DU 139 Dénomination place Anny Flore (17e).

Mme Laurence PATRICE, rapporteure

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet en délibération en date du 2 novembre 2022, par lequel Mme la Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination " place Anny Flore " à l'espace situé à l'intersection du boulevard Gouvion-Saint-Cyr et de la rue Ruhmkorff à Paris (17ème) ;

Vu le plan annexé à l'exposé des motifs de la présente délibération ;

Vu l'avis du Conseil du 17e arrondissement en date du 7 novembre 2022 ;

Sur le rapport présenté par Mme Laurence PATRICE au nom de la 2ème Commission,

Délibère :

La dénomination " place Anny Flore " est attribuée à l'espace situé à l'intersection du boulevard Gouvion-Saint-Cyr et de la rue Ruhmkorff à Paris (17ème).

La Maire de Paris,

Anne HIDALGO